

ALPES MARITIMES

COMMUNE DE DRAP

DELIBERATION N° 41/2023

OBJET : SANTE - Demande de subvention auprès de la Région

Sud – création d'un local médical dans le cadre d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé.

L'an deux mille vingt-trois, le 02 du mois de juin à 10h00

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Robert NARDELLI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mai 2023

PRESENTS : Robert NARDELLI / Romain BIANCHI / Alexandra GHIGI-RUSSO / Sophie ESPOSITO / Philippe MINEUR / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Serge DIGANI / Christine DECORDIER / Xavier JARJANETTE / Martine DUNOYER DE SEGONZAC /

Vanessa BEAUJAUD / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / Kathy NICOLAS / Françoise DAMILANO / Jean-Pierre MONTCOUQUIOL / Sandrine GUGLIELMINO / Philippe JANIN / // Clorinde MARCONI

ABSENTS REPRESENTES : Bouabdallah LAFTAS par Catherine DINI / Gracienne DODAIN par Serge DIGANI / Thierry VISSIAN par Sabrina DIVRY / Michaël TRUCCHI par Sophie ESPOSITO / Nathalie DIGANI par Alexandra GHIGI-RUSSO / Maëva THOMMERET par Philippe JANIN / Stephen VIALE par Sandrine GUGLIELMINO**Secrétaire de séance** : Serge DIGANI*****
Vu le Code de la Fonction Publique Territoriale,**Vu** la nécessité de réaliser la réfection totale des locaux de la « Ruche » pour y accueillir des médecins dans le cadre d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé,**Considérant** l'engagement de la commune de Drap pour lutter contre le phénomène de désert médical,**Considérant** le plan de financement établi :

Subvention par la région Sud	9 860 euros	50%
Part Communale	9 860 euros	50%
Total H.T	19 720.00 euros	100%

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Le Conseil municipal à l'unanimité décide :

- De valider le plan de financement
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à lancer toutes les démarches pour l'attribution d'une subvention auprès de la Région Sud.

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 20 Votants : 27 Absents : 7 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 27

Fait à Drap, le 02 juin 2023

Le Maire, Robert NARDELLI



Compte-rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 02/06/2023

Affichage en mairie le : 05/06/2023